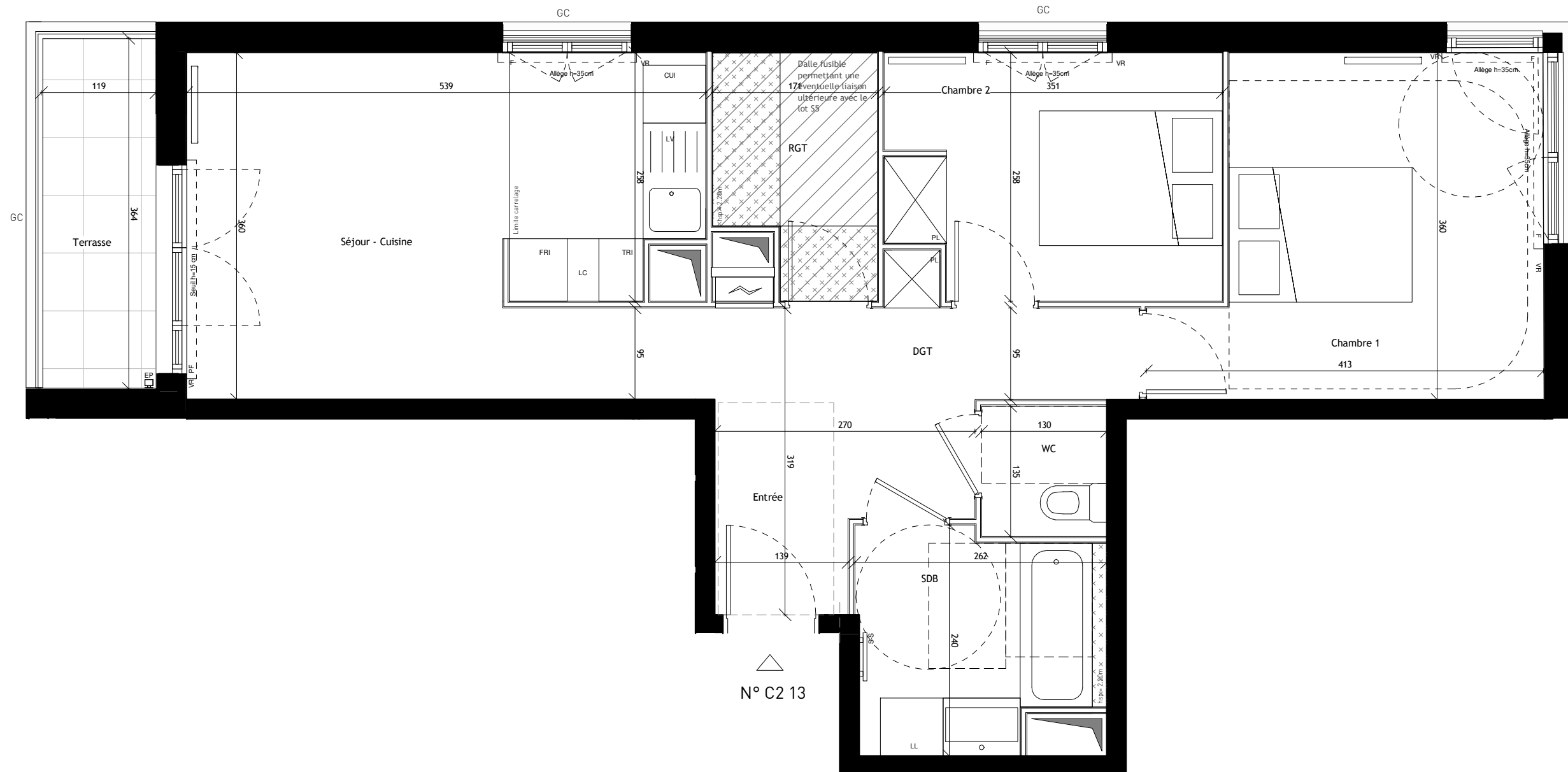


HALL C2

SOHO S5

APPARTEMENT 3 PIECES

n° C2 13 au R+1



Entrée	4.72 m ²
Séjour - Cuisine	20.45 m ²
Chambre 1	12.57 m ²
Chambre 2	8.63 m ²
SDB	5.50 m ²
WC	1.76 m ²
DGT	2.96 m ²
RGT	3.87 m ²

Surface totale habitable 60.46 m²

Terrasse 4.74 m²

Surface totale annexe 4.74 m²

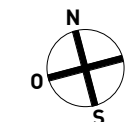
Surface totale 65.19 m²

LEGENDE

	Esp. techn. élec. du LGT		Radiateur
VR	Volet - roulant	CUI	Cuisson
PL	Placard	LV	Lave - vaisselle
	Faux plafond / Soffite	LL	Lave - linge
GC	Garde-corps	FRI	Réfrigérateur
SS	Seche - serviettes	TRI	Tri - sélectif
F	Fenêtre	LC	Linéaire complémentaire
PF	Porte - fenêtre	EP	Descente eaux pluviales
R	Robinet de puisage		

INDICE E JANVIER 2021

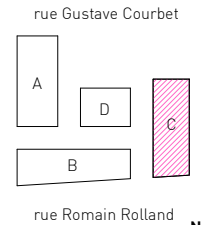
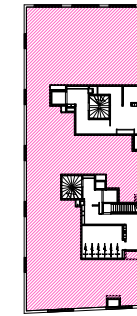
1/50



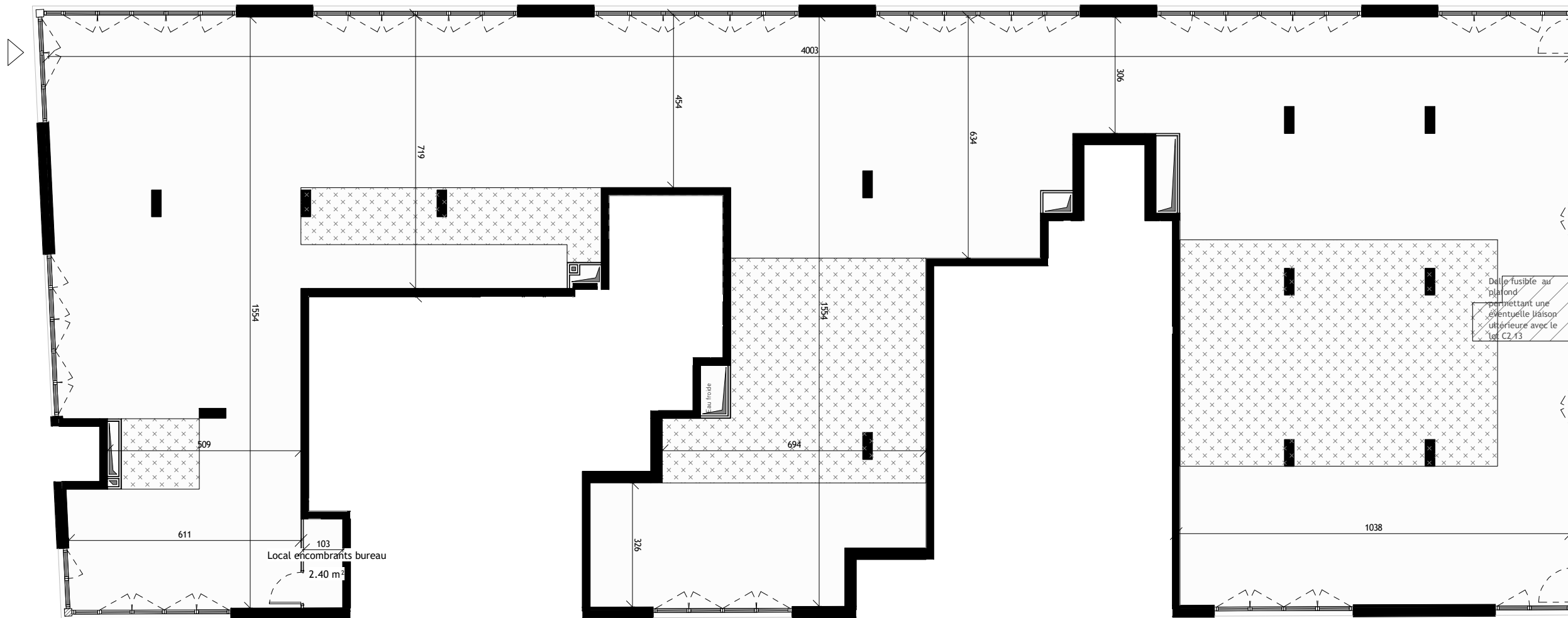
Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

ARCHITECTES :

**LAMBERT
 . LÉNACK**



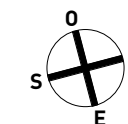
BATIMENT C
SOHO S5
 LOCAL BUREAU AU RDC



Surface totale **447.52 m²**

INDICE E **JANVIER 2021**

1/125



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

ARCHITECTES :

**LAMBERT
 LÉNACK**

